



Entre Deux

Supplément d'informations municipales

Entre Deux - Semaine 3

Infos Covid

Depuis le samedi 16 janvier, le gouvernement a décidé un couvre-feu de 18h à 6h pour une période de 15 jours... au moins !

Nous espérons que chacun comprendra qu'il ne s'agit pas d'être d'accord ou non, ou de dire que cela sert ou ne sert à rien, ou que ce n'est pas suffisant ou c'est trop....

Il y a une réglementation qui tombe et à Moussy comme ailleurs on se doit de l'appliquer !

Ces nouvelles dispositions ont pour conséquences :

- **Le conseil municipal prévu lundi 18/01/21 à 19h est reporté au conseil municipal de février en principe le 08/02/2021.**

Rappelons qu'actuellement les séances se tiennent à l'Espace Michel MORET afin de respecter les distanciations physiques avec accueil du public limité à 12 personnes.

- **La mairie** : ouverture avancée à 13h (au lieu de 13h30), fermeture à 17h30 afin de permettre au personnel de rentrer pour 18h.

- **La crèche** (compétence CARPF) ferme à 18h.

- **La garderie du soir** ferme à 18h. Cela signifie que les parents doivent faire au mieux pour récupérer les enfants à 18h et que, passé cet horaire, ils circulent avec leur dérogation. Les enfants sont bien évidemment gardés jusqu'à leur arrivée, notre personnel étant, lui aussi, en dérogation pour rentrer.

- **Restaurant scolaire** : nous devons, selon le nouveau protocole, éviter le mixage en distinguant classe par classe (nous le faisons déjà mais 2 classes par 2 classes ce qui n'est plus suffisant). Pour cela nous avons demandé à l'Education Nationale un allongement de la pause méridienne de 10 minutes. Une salle supplémentaire sera affectée à la restauration dans le centre de loisirs et un repas adapté sera servi une fois par semaine à tour de rôle aux enfants (nous avons préféré cette solution au panier pique-nique servi dans les classes que préconise et autorise le protocole).

- **L'étude** : horaire inchangé, se termine à 17h45.

- **La salle des jeunes (MEJ)** est fermée jusqu'à nouvel ordre.

Nota : Un rappel relatif à l'application stricte des règles de distanciation physique avait déjà été effectué après la découverte de certaines négligences.

- **Les sports et activités culturelles en salles** sont arrêtés jusqu'à nouvel ordre, ce qui était déjà le cas malgré certaines récriminations.

- **Les terrains de sport en extérieur** restent accessibles en respectant les gestes barrières et sans utilisation des vestiaires et autre club house, ce qui était déjà possible.

- **Les jeux d'enfants extérieurs** restent fermés.

- **Les commerces** ferment à 18h conformément au couvre-feu.

Vaccination

Nous avons écrit au Préfet et à l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour avoir un centre de vaccination sur Moussy (la salle où se pratique le don du sang nous paraît adaptée) ou dans une commune limitrophe mais compte tenu de ce que nous entendons aux infos concernant les inscriptions pour la vaccination, il ne faut pas s'attendre à une réponse favorable pour le moment. Actuellement les centres sont à Meaux ou à Gonesse.

Merci de continuer à vous protéger et à respecter « les gestes barrières » en attendant la vaccination. Le port du masque reste obligatoire dans les lieux fermés comme en extérieur.

Bernard RIGAULT, Maire de Moussy le Neuf

Infos administratives

Service de soutien « Crise Covid 19 » (solitude, dépression, violence, dépendance, etc.) :

- <https://covidécoute.org/>
- Croix-Rouge Ecoute : **0800 858 858** de 8h à 20h et 7j/j. Appel et service gratuits.
- SOS Amitiés : **0800 200 200** 24h/24. Appel et service gratuits.
<https://www.psyidf.fr/> Psy IDF du GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences : **01.48.00.48.00**. Appel gratuit de 11h à 19h. 7j/j (Informations, orientations, soutiens...)

Contacts avec nos Anciens

Une nouvelle campagne d'appels téléphoniques avec nos Anciens est en cours pour échanger et savoir s'ils n'ont pas de problèmes ou s'ils ont besoin d'une aide particulière. Nous en profitons pour répertorier sans aucune pression de quelque nature que ce soit, les Anciens qui sont prêts à se faire vacciner, pour aider éventuellement ceux qui ne sauraient pas comment prendre rendez-vous. Là aussi nous entendons ce qui se dit dans les médias mais justement nous nous préparons pour le moment où la campagne de vaccination sera plus fluide...

Les Anciens de 65 ans et plus qui n'auraient pas été contactés par la Mairie sont invités à se faire connaître

Environnement

Dératisation

Si vous êtes envahis par des rongeurs, merci de vous faire connaître en Mairie au **01.60.03.42.38** ou par mail à mairie@moussyleneuf.fr afin que notre prestataire puisse intervenir à votre domicile pour éradiquer ces nuisibles.

Collecte de sapins

Notre commune organise la collecte des sapins de Noël. Merci de les déposer Place Charles de Gaulle, à proximité des toilettes publiques. Cette collecte se clôturera le **29 janvier 2021**.

Vous avez aussi la possibilité de présenter votre sapin naturel sans décoration, sans pied, lors de la collecte des déchets végétaux du 17 janvier. Il sera broyé, défibré puis transformé en un compost rempli de fertilisants, notamment l'azote, qui permettra d'enrichir la terre sur laquelle il sera épandu.



Transports

Aide départementale complémentaire Carte Imagine'R

La carte Imagine'R est un titre de transport destiné aux scolaires, étudiants et apprentis d'Ile de France qui ont entre 12 et 26 ans. Valable un an, elle permet d'utiliser les différents transports en commun de la région, comme le métro, le bus, le tramway ou le RER ; Depuis le 18 janvier et jusqu'au 30 avril 2021, les familles pourront se connecter sur le site Internet du Département www.seine-et-marne.fr afin d'effectuer leur demande de remboursement de manière dématérialisée. Vous devez vous munir du nom et prénom de votre enfant, sa date de naissance, le numéro de sa carte Imagine'R et de vos références bancaires.

Le remboursement s'effectuera sous forme d'un virement bancaire dans un délai de 3 mois. Si vous rencontrez des difficultés pour effectuer votre démarche ou si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur cette aide exceptionnelle, contactez le Service des Transports Scolaires par courriel à l'adresse suivante :

aidecomplementaire-ir@adepartement77.fr

En cas d'urgence



Dentistes de garde : **08 92 23 11 28**

Médecins de garde et Smur : **15**

Pharmacie de garde : *voir à la pharmacie.*

Gendarmerie : **01.60.03.00.19**

Police intercommunale : **01.34.31.31.21**

Pompiers : **18** (téléphone fixe) **112** (portable)

Urgence Sécurité Gaz : **0 800 47 33 33**

Taxi/VSL : **06 07 76 59 45**

Emplacements défibrillateurs :

1 à l'entrée de la salle de l'Erable, rue de l'Erable

1 à côté du patio d'entrée du Groupe Scolaire du Chêne,

1 sur le mur de la mairie annexe, côté parking de la Poste, sous l'auvent.

1 à la Résidence Séniors Autonomes sur le mur intérieur près de la maison commune

1 à la Factory, face à Intermarché